

Message du directeur de l'INSB, envoyé aux DU de l'INSB le 5 juillet 2011.

Les directeurs de tous les Instituts ont envoyé une lettre identique aux DU de leur Institut, à différentes dates en juillet. Les italiques sont de la rédaction.

Chers collègues,

Afin de mieux traduire la stratégie scientifique et les priorités du CNRS dans sa politique de recrutement de chercheurs, celui-ci va procéder, très en amont des concours, à un affichage large des thématiques qu'il souhaite renforcer ces prochaines années dans les laboratoires. L'objectif de cet affichage est double. Il permettra aux futurs chercheurs CNRS de construire leur candidature et leur parcours en connaissance de cause, et au CNRS de poursuivre sa politique d'excellence des recrutements en l'articulant au mieux à ses priorités scientifiques et stratégiques en phase avec sa politique de site et aux priorités affichées par ses laboratoires. Les laboratoires pourront ainsi avoir une vision pluriannuelle des priorités scientifiques et stratégiques du CNRS.

*L'objectif est d'afficher en permanence une liste large de thématiques avec localisation(s) dans des laboratoires. Leur nombre sera de l'ordre de 2 à 3 fois le nombre de postes ouverts habituellement au concours. Cette liste de thèmes prioritaires sera établie par la direction du CNRS à partir des priorités affichées par les laboratoires et après consultation des Conseils Scientifiques d'Instituts. Elle sera complétée et réactualisée chaque année (en fonction des thèmes pourvus et des nouveaux thèmes émergents), l'objectif étant de travailler dans la continuité avec une perspective pluriannuelle.*

Dans ce but, nous vous demandons d'indiquer dans l'application Dialog (ouverte *du 7 juillet au 14 septembre*) vos priorités hiérarchisées de recrutement pour les 3 années à venir, en un nombre égal à environ 10% de votre effectif chercheur, en indiquant si possible la section appropriée du CoNRS. Celles-ci seront en phase avec les objectifs affichés dans votre projet déposé pour le contrat quadriennal / quinquennal et résulteront d'une consultation menée en interne à votre laboratoire au niveau des équipes de recherche.

Pour la première année, un *premier affichage sera réalisé dès septembre 2011*. La mise en place de cette nouvelle approche *dès les concours 2012*, permettra d'ores et déjà d'afficher les priorités de recrutement, à titre indicatif pour la communauté scientifique et les jurys et à titre incitatif pour les futurs candidats.

Patrick Netter  
Directeur de l'Institut des sciences biologiques